



Sommaire :

- Conseil communal
- Sécurité informatique
- Statistiques 2021
- Déchetterie
- Ukraine
- Patrouilleurs scolaires
- Repas à domicile
- Calendrier – concours photos
- Le Mormont – Grand Conseil
- 90 ans de Mme Gremion
- Agenda

LE MOT DU SYNDIC

Enfin le printemps ! Oui le printemps malgré tout...

A peine sortis de la pandémie, au moment où nous tombons le masque et où le pass vaccinal est jeté aux oubliettes (sans la certitude toutefois d'être débarrassés de cette épidémie), l'Europe, le monde et nous tous, sommes précipités dans un conflit majeur, provoqué par l'attaque brutale d'un individu. Avec un déploiement de chars, de bruit, de feu et de fureur, lui donnant un air de seconde guerre mondiale. Conflit qui, comme le Covid-19, bouleverse déjà nos vies et qui plonge la population dans le doute.

Je pense particulièrement aux enfants qui ont porté le masque pendant des mois et à qui on doit expliquer maintenant ce qui se passe dans notre monde.

De quel droit certains individus, se prenant pour les Maîtres du monde, exercent-ils leur influence dans quelque domaine que ce soit en dérangeant l'être humain ?

Trêve de paroles, restons optimistes et profitons du printemps avec ses Fêtes pascales pour se retrouver et se ressourcer.

Je souhaite que cette période qui arrive vous soit agréable.

Claude Dutoit, Syndic

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le conseil communal a pris les décisions suivantes :

Séance du 9 décembre 2021 :

- d'accepter le budget 2022 tel que présenté
- de fixer le plafond d'endettement brut admissible à 15 millions de francs pour la législature 2021 – 2026
- d'accepter l'implantation de caméras de vidéosurveillance après étude et avalisation de la Préfecture aux endroits suivants :
 - implantation à la déchetterie
 - implantation au refuge
 - implantation à la salle polyvalente

Séance du 17 mars 2022 :

- d'adopter le règlement de police de la commune d'Eclépens avec 4 amendements.
- d'accepter le motion de M. Arnold Aebischer et de la renvoyer directement à la Municipalité : « Soumettre au Conseil communal, avant l'établissement du budget communal 2023, un préavis municipal relatif à la rémunération des autorités communale pour la législature en cours ».

Nous vous rappelons que vous pouvez en tout temps consulter le résumé des décisions de la séance du Conseil communal au pilier public ou sur le site internet de la commune : www.eclepens.ch.

SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Au vu des récents évènements survenus dans différentes communes, la Municipalité s'est penchée sur la sécurité informatique des données communales.

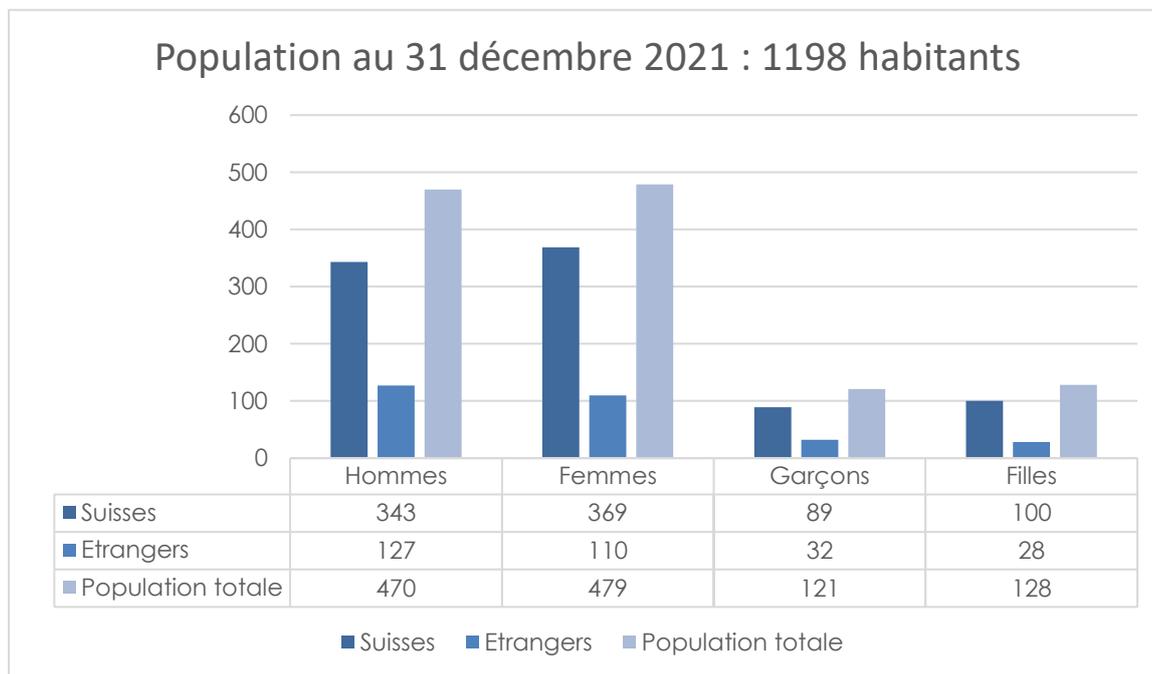
Nos outils de travail informatique du quotidien (courriels, comptabilité, contrôle des habitants, administration etc...) sont hébergés sur un « nuage » et la sécurité est de la responsabilité de notre fournisseur AXIANS.

Pour ce qui concerne le matériel informatique, nous avons mandaté la maison Proclick SA. Celle-ci a pour mandat de contrôler les mises à jour des logiciels (antivirus, etc...) et le bon fonctionnement de notre réseau interne et de notre matériel.

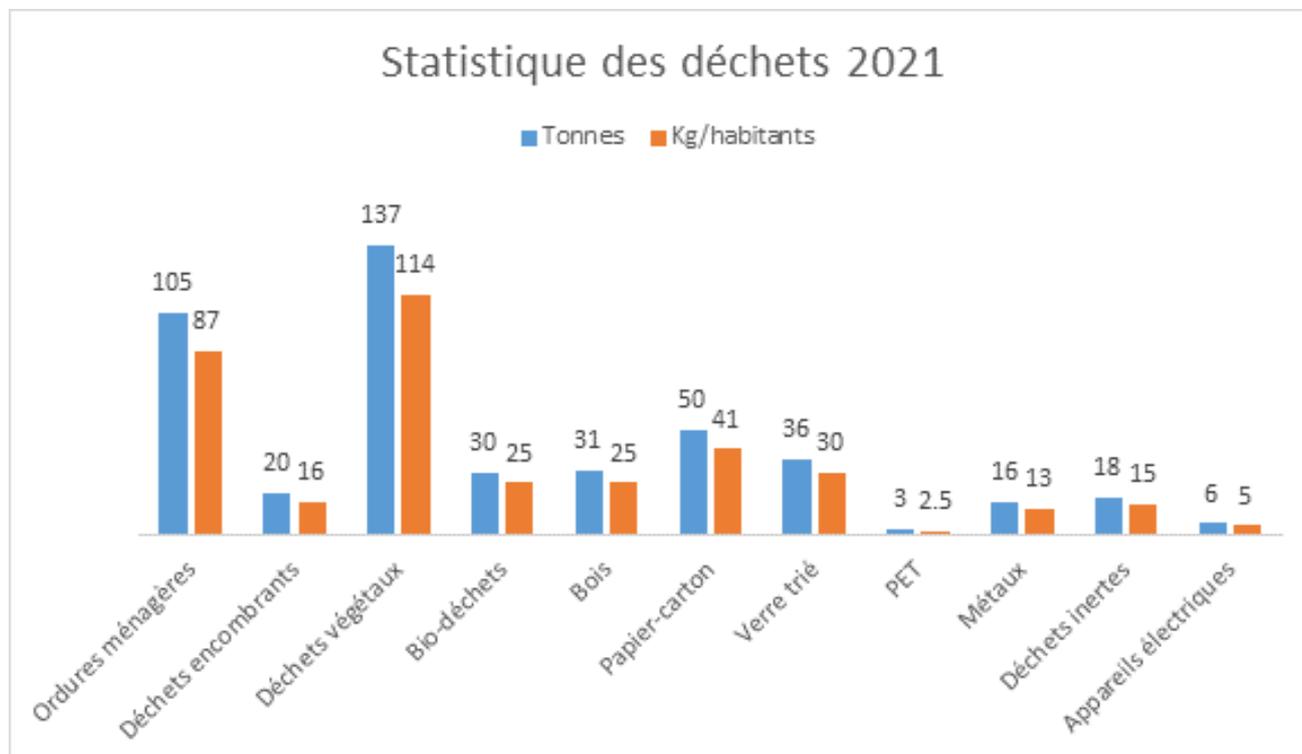
La Municipalité a mandaté la maison Soluss Sàrl pour un audit de sécurité complet (matériel, logiciels, fournisseurs d'accès), celui-ci est en cours de réalisation.

Suite à la réception de ce rapport, la Municipalité étudiera celui-ci et avec son partenaire Proclick SA mettra en place les mesures correctives, si besoin.

STATISTIQUE DE LA POPULATION



STATISTIQUE DES DÉCHETS



DÉCHETTERIE

Les employés de voirie et les employés auxiliaires ont suivi une formation concernant les déchets et leurs filières d'élimination en février 2022. Cette formation a permis d'actualiser les connaissances de chacun.



Les déchets de litières pour chats doivent être éliminés dorénavant avec les ordures ménagères via les incinérateurs de TRIDEL, qui détruisent les germes potentiellement pathogènes. Afin de ne pas trop alourdir les sacs d'ordures ménagères, il est recommandé d'utiliser de la litière végétale. Cette dernière présente l'avantage d'être fabriquée à partir de ressources renouvelables et elle est totalement incinérée sans production de résidus. La litière végétale a un pouvoir absorbant supérieur à la matière minérale en favorisant un meilleur contrôle des odeurs. Elle est plus légère et dépourvue de parfum synthétique, d'additifs toxiques ou allergisants.

Grande quantité de déchets. En cas d'élimination de déchets due à un déménagement ou du rangement par exemple, ceux-ci sont à acheminer par vos soins directement chez Valorsa à Penthaz, **en prenant au préalable un bon à l'administration communale.** La commune participe aux frais d'élimination pour un montant total de CHF 250.- par année et par ménage. En cas de question, merci de contacter le municipal en charge de la déchetterie, Etienne Morier-Genoud.



Cartons souillés. Les cartons souillés, tels que cartons de pizzas à l'emporté, doivent être éliminés dans les ordures ménagères. Notre repreneur de cartons pourra nous retourner les ballots de cartons, s'ils contiennent des cartons souillés.

Déchets encombrants

Un déchet encombrant est un déchet incinérable qui ne peut pas être éliminé dans les conteneurs Villiger à cause de sa taille. Les déchets encombrants sont broyés, puis incinérés avec les ordures ménagères. Un surcoût de CHF 20.- est facturé pour le broyage des déchets encombrants. Beaucoup trop de sacs poubelle, contenant des déchets qui devraient être éliminés dans les containers Villiger, sont déposés dans la benne des déchets encombrants.

Des contrôles seront dorénavant opérés à la déchetterie et les contrevenants seront dénoncés.



Déchets de construction dans les déchets verts !

Le 15 mars 2022 nous avons à nouveau trouvé des déchets de construction dont de la laine de verre, dans les déchets verts. Cet état de fait est déplorable, même s'il provient d'une petite minorité d'habitants.



DÉCHETTERIE

Horaires d'ouverture

Lundi	07h30 à 09h00
Mercredi	16h00 à 18h00
Samedi	08h30 à 11h30

Employés communaux :
079.219.32.09
Etienne Morier-Genoud :
079.254.07.83

TAXES COMMUNALES

Taxe déchetterie pour étudiants

En application du règlement communal sur la gestion des déchets (art. 12.3), les habitants de 18 à 25 ans, ayant droit aux allocations familiales, peuvent bénéficier d'une réduction de taxe (Fr. 15.- au lieu de Fr. 80.-), à condition qu'une [attestation d'études ou d'apprentissage de l'année en cours](#) soit déposée au bureau communal [avant le 30 juin 2022](#). Passé cette date, la taxe adulte sera perçue. Ce document doit être remis [chaque année](#).

Paiements échelonnés

En cas de difficultés, il vous est possible à tout moment de demander un paiement échelonné des factures des différentes taxes communales, en contactant la boursière communale Mme Amez-Droz :

- par téléphone au 021 866 72 12
- par mail à bourse@eclepens.ch

SOLIDARITÉ UKRAINE

Afin de pouvoir coordonner l'éventuel accueil de ressortissants ukrainiens, la Municipalité se propose de faire office de lien entre les différents acteurs concernés.

Par conséquent, les personnes désirant héberger des migrants sont priées de s'annoncer au bureau communal où il leur sera remis la directive du Service de la population à ce sujet.

Cela permettra également de mettre en contact les différentes familles.

A cet effet, si parmi les habitants d'Eclépens, une personne parle la langue ukrainienne, nous l'invitons également à s'annoncer au bureau communal.

Vous trouverez ci-dessous les liens utiles vers les différents sites internet :

Page cantonale consacrée à l'Ukraine : <https://www.vd.ch/ukraine>

Toutes les questions liées à l'hébergement d'un ukrainien : <https://www.evam.ch/ukraine/>

Hotline dédiée aux questions avec les ukrainiens : 058 715 11 07



PATROUILLEURS SCOLAIRES

Suite à l'article paru dans notre édition d'octobre 2021, du numéro 29 de l'Eclépanais, quelques personnes se sont annoncées à la Municipalité pour renforcer les rangs des patrouilleurs et patrouilleuses scolaires. Elles ont suivi une formation personnalisée le mardi 29 mars dernier.

Grâce à ce nouvel effectif, le passage piétons situé à la Rue du Village, à proximité de l'épicerie Volg, pourra être assuré par un service de patrouilleurs dès le mois de mai.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe actuelle des patrouilleurs et patrouilleuses, n'hésitez pas à vous annoncer auprès de l'administration communale :

- par téléphone au 021 866 72 12
- par mail à admin@eclepens.ch



REPAS À DOMICILE

En collaboration avec l'Auberge communale, un service de repas à domicile sera à nouveau mis sur pied.

Les repas sont subventionnés par la Municipalité et vous seront facturés à Fr. 14.00 par jour au lieu de Fr. 16.00.

Conditions pour bénéficier de cet avantage :

- Habiter Eclépens
- Faire la demande par écrit à la Municipalité en invoquant la raison de cette dernière

Ce service sera mis en place moyennant un minimum d'inscriptions.



CONCOURS PHOTOS - CALENDRIER 2023

La Municipalité a décidé de lancer un grand concours photo pour le prochain calendrier.

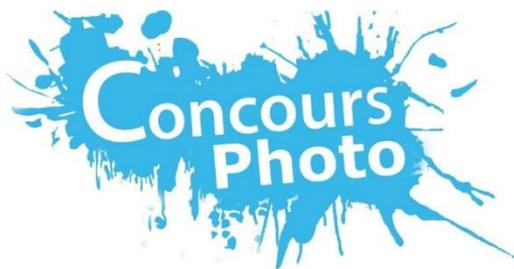
Alors à vos objectifs et faites-nous parvenir vos plus belles photos du village à travers les saisons en orientation « paysage ».

Les meilleures photos seront sélectionnées pour l'illustration du calendrier 2023.

Des photos en orientation « portrait » peuvent également nous être transmises et pourront illustrer la première page de certains numéros de l'Eclépanais.

Tous les participants au concours seront récompensés.

D'avance un grand merci de votre participation.



LE MORMONT

Lors de la tenue des sessions du Grand Conseil, le Mormont a fait l'objet de deux débats.

Les décisions suivantes ont été prises par les députés :

1. Motion de Vassilis Venizelos et consorts « Il faut sauver le Mormont » :
Objet refusé et décision classée.
2. Pétition « Sauvons les animaux et les orchidées de la colline du Mormont » :
Décision non prise en considération.

Après un long débat animé, la majorité des conseillers a refusé ces deux objets.

Ce débat peut être visionné via le lien suivant :

<http://sonomix.ch/live/gc vd/2087>

90 ANS DE Mme ROSA GREMION



C'est entourée de ses quatre enfants et d'une délégation de la Municipalité que Mme Rosa Gremion a célébré son 90^{ème} anniversaire à l'Auberge communale. Originnaire du Valais, c'est dans les montagnes du Val d'Entremont que Madame Gremion, née Rosa Darbellay, passe son enfance et son adolescence. Cela a sans doute contribué à façonner sa personnalité et sa santé, qui, il faut bien le constater, est très robuste ! Elle rejoint la plaine et le canton de Vaud pour y travailler. C'est d'abord à Roche qu'elle pose ses valises et rencontre son futur mari, Marcel, qu'elle suivra à

Eclépens où il est engagé à la cimenterie.

C'est en 1955, jeunes mariés, qu'ils s'y établissent et élèvent leur famille de quatre enfants. Avec son mari jusqu'en 2020, cela fait aujourd'hui 66 ans que Madame Gremion est citoyenne de notre commune.

Témoin de l'évolution du village, elle continue d'y arpenter ses routes et ses chemins, ce qui la maintient toujours en forme.

Un bel exemple de longévité et de fidélité !

Chère Mme Gremion, la Municipalité et les habitants d'Eclépens vous adressent leurs meilleurs vœux.

AGENDA :

- | | |
|--------------------------|--|
| • Dimanche 17 avril 2022 | Culte à 10h à Eclépens |
| • Samedi 14 mai 2022 | 50 ans de la Gym Dames – Refuge |
| • Dimanche 15 mai 2022 | Votation fédérale |
| • Vendredi 20 mai 2022 | Tour de Jeunesse – Bâtiment polyvalent |
| • Samedi 21 mai 2022 | Tournoi de pétanque de la Jeunesse – Bâtiment polyvalent |
| • Dimanche 22 mai 2022 | Culte à 10h à Eclépens |
| • Samedi 4 juin 2022 | Caves ouvertes vaudoises – Château d'Eclépens |
| • Dimanche 5 juin 2022 | Caves ouvertes vaudoises – Château d'Eclépens |
| • Mercredi 16 juin 2022 | Conseil communal |
| • Dimanche 26 juin 2022 | Culte à 10h à Eclépens |

Au Coin du terroir
Eclépens

Pâtes artisanales BIO * Lentilles BIO
Viandes * Fromages à la coupe
Lait pasteurisé * Crème * Glaces
Meringues BIO * Miel * Bières
Liqueurs de café * Bâtonnets croustillants

Horaires
Lundi Fermé
Mardi à Jeudi 9 h 15 - 12 h 30 / 16 h 15 - 19 h
Vendredi 8 h 30 - 12 h 30 / 15 h 30 - 19 h
Samedi 8 h 30 - 14 h
Dimanche Fermé

* Rue du Village 22 * 1312 Eclépens
* 021 866 12 35
* aucoinduterroir@bluewin.ch



Gym Dames
1312 Eclépens

Samedi 14 mai 2022
Dès 11h00 au refuge d'Eclépens
Animation avec
« Les 5 N'y Touches »
Chansons françaises

.....

Dès 12h00 petite restauration :
Grillades / saucisses

Entrée libre
Chapeau à la fin du concert



Nous vous souhaitons à toutes et tous de
belles Fêtes de Pâques

